

30 octobre 2015

*au commerce de détail*

## COMMUNICATION IMPORTANTE

**Rappel de lots:** Dynamisan forte, ampoules buvables 20 x10 ml  
**Lot:** 318762  
**Date de péremption:** Janv. 2018

---

Madame, Monsieur,

Nous vous annonçons par la présente que, en accord avec Swissmedic, nous retirons du marché le lot susmentionné de Dynamisan forte, ampoules buvables 20 x10 ml jusqu'au niveau du commerce de détail. La raison du rappel est la suspicion d'ampoules non étanches. Les autres lots ne sont pas concernés. Une mise en danger des patients peut être exclue.

Nous vous prions de contrôler si vous avez encore un stock du lot 318762, et si c'est le cas, de séparer immédiatement la marchandise concernée du reste du stock et de la retourner d'ici le **9 nov. 2015** pour échange à votre grossiste. Le remboursement des produits retournés se fera à travers une note de crédit de la part de votre grossiste.

Veuillez remplir la partie de confirmation au verso et nous la retourner par fax, si vous avez reçu **le lot concerné**. Cela nous permettra d'évaluer l'efficacité du rappel.

Si vous avez des questions, nous vous prions de vous adresser à notre service clientèle (tél.: 0800/822 000, fax 0800/833 000).

Nous regrettons les inconvénients résultant de la présente lettre et espérons pouvoir continuer à compter sur votre collaboration et votre recommandation.

Avec nos meilleures salutations  
Novartis Consumer Health Schweiz AG – A GSK company

Head Quality Assurance

Head Customer Service

Pour les annonces relatives à des effets indésirables de médicaments (EI), Swissmedic recommande d'utiliser le portail d'annonce spécialement développé à cet effet. Grâce au système en ligne Electronic Vigilance System (EIViS, système électronique Vigilance), il est possible de recenser les EI directement ou en téléchargeant un fichier au format xml. Mais il est également toujours possible d'envoyer le formulaire de notification correspondant au centre de pharmacovigilance. Vous pouvez trouver ce formulaire sur le site web de Swissmedic ou le commander directement auprès de Swissmedic (tél. 058 462 02 23). Toutes les informations nécessaires sont disponibles à l'adresse [www.swissmedic.ch](http://www.swissmedic.ch) > Surveillance du marché > Pharmacovigilance >

---

**Confirmation de la prise de connaissance** (à retourner par fax s.v.p. au 0800/833 000)

Je confirme avoir compris la lettre de rappel ci-dessus et en avoir pris connaissance, et je retournerai le lot concerné au grossiste avant la date indiquée.

Dynamisan forte, ampoules buvables 20 x10 ml

Lot 318762

Nombre d'emballages retournés: .....

Nom et adresse de l'entreprise: .....

Signature / date: .....

**aux grossistes**

30 octobre 2015

**COMMUNICATION IMPORTANTE**

**Rappel de lots:** Dynamisan forte, ampoules buvables 20 x10 ml  
**Lot:** 318762  
**Date de péremption:** Janv. 2018

---

Madame, Monsieur,

Nous vous annonçons par la présente que, en accord avec Swissmedic, nous retirons du marché le lot susmentionné de Dynamisan forte, ampoules buvables 20 x10 ml jusqu'au niveau du commerce de détail. La raison du rappel est la suspicion d'ampoules non étanches. Les autres lots ne sont pas concernés. Une mise en danger des patients peut être exclue.

Notre action de rappel auprès des pharmacies, médecins, hôpitaux, etc. durera jusqu'au 9 novembre 2015 inclus. Ces clients sont priés de retourner leurs stocks par la voie de livraison.

Nous vous prions de séparer la marchandise qui vous est retournée par les pharmacies et les cabinets médicaux, etc. du reste du stock et de la tenir prête chez vous jusqu'au 13 novembre 2015 pour enlèvement.

Nous vous prions de séparer la marchandise encore en stock chez vous et de la tenir prête pour enlèvement d'ici le 13 novembre 2015.

Veillez remplir la partie de confirmation ci-dessous et nous la retourner par fax. Cela nous permettra d'évaluer l'efficacité du rappel.

Nous organiserons l'enlèvement de la marchandise chez vous entre le 16 et le 20 novembre 2015.

Si vous avez des questions, nous vous prions de vous adresser à notre service clientèle (tél.: 0800/822 000, fax 0800/833 000).

Nous regrettons les inconvénients résultant de ce rappel et espérons pouvoir continuer à compter sur votre collaboration et votre recommandation.

Avec nos meilleures salutations

Novartis Consumer Health Schweiz AG-a GSK Company

**Annonces relatives à des effets indésirables de médicaments:**

Pour les annonces relatives à des effets indésirables de médicaments (EI), Swissmedic recommande d'utiliser le portail d'annonce spécialement développé à cet effet. Grâce au système en ligne Electronic Vigilance System (EIViS, système électronique Vigilance), il est possible de recenser les EI directement ou en téléchargeant un fichier au format xml. Mais il est également toujours possible d'envoyer le formulaire de notification correspondant au centre de pharmacovigilance. Vous pouvez trouver ce formulaire sur le site web de Swissmedic ou le commander directement auprès de Swissmedic (tél. 058 462 02 23). Toutes les informations nécessaires sont disponibles à l'adresse [www.swissmedic.ch](http://www.swissmedic.ch) > Surveillance du marché > Pharmacovigilance >

---

**Confirmation de la prise de connaissance** (à retourner par fax s.v.p. au 0800/833 000)

Je confirme avoir compris la lettre de rappel ci-dessus et en avoir pris connaissance, et je retournerai le lot concerné au grossiste ou le tiendrai prêt à l'enlèvement d'ici à la date indiquée.

Dynamisan forte, ampoules buvables 20 x 10 ml

Lot 318762

Nombre d'emballages retournés: \_\_\_\_\_

Nom et adresse de l'entreprise: .....

Signature / date: .....

30 octobre 2015

*aux médecins et hôpitaux avec livraison directe*

## COMMUNICATION IMPORTANTE

**Rappel de lots:** Dynamisan forte, ampoules buvables 20 x10 ml  
**Lot:** 318762  
**Date de péremption:** Janv. 2018

---

Madame, Monsieur,

Nous vous annonçons par la présente que, en accord avec Swissmedic, nous retirons du marché le lot susmentionné de Dynamisan forte, ampoules buvables 20 x10 ml jusqu'au niveau du commerce de détail. La raison du rappel est la suspicion d'ampoules non étanches. Les autres lots ne sont pas concernés. Une mise en danger des patients peut être exclue.

Nous vous prions de contrôler si vous avez encore un stock du lot mentionné ci-dessus, et si c'est le cas, de séparer immédiatement la marchandise concernée du reste du stock et de nous la retourner d'ici le **9 nov. 2015** de la manière suivante pour échange ou de la tenir prête pour l'enlèvement.

**Pour les clients qui achètent les produits par le biais de leur grossiste médical:**  
renvoi à leur grossiste

**Pour les clients à livraison directe:**

Si vous avez commandé la marchandise directement chez nous, veuillez prendre contact avec notre service clientèle. Les retours de marchandise à partir de 30 kg seront enlevés après accord avec notre service clientèle.

Veuillez envoyer les retours de marchandise jusqu'à 30 kg par la poste à:  
Planzer Transports SA  
Allmendstrasse 14  
5612 Villmergen / AG

Veuillez remplir la partie de confirmation au verso et nous la retourner par fax, si vous avez reçu **le lot concerné**. Cela nous permettra d'évaluer l'efficacité du rappel.

Si vous avez des questions, nous vous prions de vous adresser à notre service clientèle (tél.: 0800/822 000, fax 0800/833 000).

Nous regrettons les inconvénients résultant de ce rappel et espérons pouvoir continuer à compter sur votre collaboration et votre recommandation.

Avec nos meilleures salutations  
Novartis Consumer Health Schweiz AG-A GSK Company

Pour les annonces relatives à des effets indésirables de médicaments (EI), Swissmedic recommande d'utiliser le portail d'annonce spécialement développé à cet effet. Grâce au système en ligne Electronic Vigilance System (EIViS, système électronique Vigilance), il est possible de recenser les EI directement ou en téléchargeant un fichier au format xml. Mais il est également toujours possible d'envoyer le formulaire de notification correspondant au centre de pharmacovigilance. Vous pouvez trouver ce formulaire sur le site web de Swissmedic ou le commander directement auprès de Swissmedic (tél. 058 462 02 23). Toutes les informations nécessaires sont disponibles à l'adresse [www.swissmedic.ch](http://www.swissmedic.ch) > Surveillance du marché > Pharmacovigilance >

---

**Confirmation de la prise de connaissance** (à retourner par fax s.v.p. au 0800/833 000)

Je confirme avoir compris la lettre de rappel ci-dessus et en avoir pris connaissance, et je retournerai le lot concerné au grossiste ou le tiendrai prêt à l'enlèvement d'ici à la date indiquée.

Dynamisan forte, ampoules buvables 20 x10 ml

Lot 318762

Nombre d'emballages retournés/prêts pour enlèvement : .....

Nom et adresse de l'entreprise: .....

Signature / date: .....